

M. BROWNE: Sont-ce là les montants effectivement versés. Ce sont là les recettes mais a-t-on versé de tels montants ?

M. LETT: Il s'agit là du revenu des actions. On a versé \$8 par action.

M. HERRIDGE: Monsieur le président, quelques mots à l'appui de l'amendement. Je signale en passant que je n'ai aucune formation juridique ni aucune connaissance des mystères de la haute finance. Venant, pour ainsi dire du fond des bois, je puis envisager la question avec une plus grande objectivité que certains autres membres du Comité. C'est avec un vif intérêt que j'ai entendu les membres du Comité poser des questions et présenter des arguments et les représentants de la société répondre aux questions, apporter eux-mêmes des arguments et faire ce qui m'a semblé leur possible pour renseigner convenablement les membres du Comité. J'ai également prêté une attention soutenue aux observations présentées par M. Brakenridge, représentant de la ville de Vancouver. L'idée m'est tout à coup venue qu'il représentait la ville qui groupe près de la moitié de la population de la Colombie-Britannique, de sorte qu'il convenait de porter le plus grand intérêt aux observations qu'il formulait au nom de Vancouver. D'autre part, j'ai remarqué que plusieurs membres du Comité, eux-mêmes de la région de Vancouver, semblent approuver la demande de la société. Je me suis efforcé de tenir compte de tous ces éléments. Ce qui m'a surtout frappé c'est l'importance que revêt pour le Comité et le pays en général l'obligation dans laquelle la société se trouve de comparaître périodiquement devant le Comité afin de répondre aux questions qui lui sont posées. De fait, à bien y songer, c'est l'unique occasion qui se présente pour la population de se renseigner sur le mode de financement et d'administration de ces sociétés et pour les députés de présenter leurs observations au nom de leurs commettants. Comme l'a signalé M. Green, c'est là un point fort important. En ce qui a trait à ma circonscription, il me semble que la société manifeste suffisamment d'activité: Les administrateurs nous promettent une foule de choses,— j'espère qu'ils tiendront leurs promesses. Je suis toutefois persuadé que la publicité qui entoure les enquêtes des comités parlementaires a de bons effets sur les entreprises comme celle qui est ici en cause, surtout dans le cas de sociétés commerciales qui détiennent le monopole dans leur sphère d'activité. Je ne m'oppose pas au dernier point, sachant qu'une entreprise de téléphone ne peut vraiment fonctionner avec efficacité si elle ne dispose pas exclusivement d'un champ d'action précis, l'État conservant bien entendu un certain droit de regard.

M. Applewhaite a formulé une observation qui m'a paru tout à fait hors de propos. Il a dit qu'il ne lui semblait pas convenable de contraindre les administrateurs de la société à revenir fréquemment ici se prêter à ce spectacle. Il convient de peser la portée de cette déclaration afin de déterminer le sens que le député lui donne. Qui dit *spectacle* dit également selon le dictionnaire, *remplir un rôle*. Il me semble y avoir manque de respect envers les représentants de la société et les membres du Comité. Le député semble penser que nos délibérations, que les questions posées au nom des citoyens du pays et que les réponses des administrateurs ne sont de fait, que de la comédie.

Le VICE-PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Vous ne pouvez soutenir, à mon sens, que la déclaration de M. Applewhaite porte atteinte aux membres du Comité. Je n'ai pas eu cette impression, pas plus, d'ailleurs, que les autres membres du Comité, j'en suis sûr.

M. HERRIDGE: Je ne parle que du sens du mot "spectacle".

Le VICE-PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Je ne pense pas que vous puissiez dire que M. Applewhaite désirait censurer les membres du Comité. L'observation me semble entièrement inopportune.

M. HERRIDGE: Je voulais signaler la façon plutôt désinvolte avec laquelle il envisage le problème.

M. MacDOUGALL: Le mot "spectacle" pourrait fort bien s'appliquer aux Folies Bergères.